

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 avril 2014

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3875-2014 - Amendements à l'entente HQD-TCE de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de Bécancour.  
**Observations écrites de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.**

---

Chère Consœur,

Compte tenu de la preuve au dossier et notamment des réponses d'Hydro-Québec et demandes de renseignement, nous invitons respectueusement la Régie à **accueillir** la demande du Distributeur d'approuver l'entente HQD-TCE du 20 décembre 2013 (B-0008, HQD-1, document 1) telle que modifiée en mars 2014 (B-0011) et portant sur certains amendements à leur Entente de suspension de 2009 et de prolonger davantage cette entente jusqu'au 31 décembre 2018, avec adoption d'une pratique comptable et création d'un compte d'écarts à cet effet.

La prolongation de cette suspension procure en effet des avantages tant économiques qu'environnementaux, le tout tel que déjà souligné par la Régie au dossier R-3649-2007, dans sa décision D-2007-134, en pages 15-16.

La durée plus longue de la prolongation et les nouvelles modalités de préavis énoncées à l'Entente viennent ainsi confirmer ces avantages jusqu'en 2018 et accroissent aussi davantage le bénéfice économique du fait de l'évitement des coûts de réservation de capacité de transport de gaz naturel.

Cette capacité de transport de gaz ainsi libérée réduira par ailleurs le besoin d'investissement du transporteur gazier TransCanada, ce qui se reflétera favorablement dans les coûts des distributeurs gaziers du sud de l'Ontario et du Québec dont ceux de Gaz Métro.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dominique Neuman", with a horizontal line underneath it.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intéressés.